



pour l'éducation

L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ

Depuis plusieurs années déjà, et notamment depuis la loi Fillon de 2005, les attaques contre l'école maternelle et primaire, le collège, le lycée et les universités, contre les enseignants et les postes, sont nombreuses et récurrentes. En les multipliant et en accélérant le rythme, la politique de Nicolas Sarkozy a réussi, en quatre ans et demi, à mettre à terre le service public d'éducation.

Rappelons certaines mesures prises depuis 2007 : remise en cause de la scolarité des 2-3 ans avec la mise en place de jardins d'éveil à la charge des collectivités et des contribuables ; réduction drastique des subventions aux associations d'éducation populaire et aux mouvements d'éducation nouvelle ; criminalisation du traitement de la violence à l'école et plus généralement de la jeunesse ; réduction de l'éducation prioritaire à un repérage des « élèves à risque » ; fichage des élèves et dénaturation de la statistique scolaire ; sabordage de la formation des enseignants ; renforcement de l'autonomie et de la concurrence des établissements scolaires sur le modèle du management néo-libéral ; dérégulation de la carte scolaire, privilèges et préférences donnés à l'enseignement privé ; attaques contre le savoir et la pédagogie, suppressions de postes, développement de la précarité...

Sans être exhaustive, cette liste illustre de façon accablante la **régression considérable et brutale de notre système éducatif**. Comme si la coupe n'était pas encore assez pleine, l'UMP propose encore récemment une réhabilitation des filières au collège dans l'unique but de renforcer les logiques ségrégatives et de développer les sorties précoces du système éducatif nous ramenant quelques trois décennies en arrière. Preuve que, **sans un coup d'arrêt net** à cette politique destructrice de la droite en 2012, **d'autres phases de régression sont encore devant nous**, comme en témoigne le projet d'évaluation des enseignants portant atteinte à leur professionnalité et instituant un arbitraire et une mise en concurrence des individus.

Cette politique nous devons la combattre parce qu'elle est injuste, cynique, inefficace et opposée en tous points aux **valeurs de justice, de progrès et de libertés défendues par le Front de gauche**, par de nombreuses organisations et par de très nombreux concitoyens. Notre projet rejoint en effet les mobilisations citoyennes et professionnelles qui ont vu le jour sur tout le territoire, pour dire non à cette politique, sans jamais avoir été entendues.

Jamais la population n'a marqué un tel rejet car c'est bien la mort du service public d'éducation qui est en jeu. Personne n'est dupe, **l'école de la droite c'est celle du chacun pour soi, de l'égoïsme, de la loi du plus fort et du plus riche**, écartant une grande partie de la population scolaire du droit à l'éducation et à la poursuite d'études.

Membres du groupe « Le Front de Gauche pour l'Éducation »

Gérard ASCHIERI,
syndicaliste,
Choukri BENAYED,
sociologue,
Stéphane BONNÉRY,
sociologue,
François COCQ, PG,
Magali ESCOT, PG,
Bertrand GEAY, sociologue,
Pascal LANGLOIS,
République et Socialisme,
Pierre MARSALÉIX,
syndicaliste,
Christine PASSERIEUX,
militante pédagogique,
Marine ROUSSILLON, PCF,
Nicole SERGENT,
syndicaliste,
José TOVAR, FASE.

Elle tourne non seulement le dos aux aspirations de la population, mais également à tous les acquis des chercheurs et des pédagogues. Le rôle de la scolarisation en maternelle dans la prévention de l'échec scolaire est incontestable. Une école plus égalitaire nécessite aujourd'hui de relancer une éducation prioritaire qui soit soutenue par des moyens d'une toute autre ampleur que ces dernières années et qui affirme la capacité de tous les élèves à réussir. **Les systèmes scolaires les plus démocratiques** sont ceux qui **s'abstiennent de toute mise en concurrence** des écoles et des familles, qui **bannissent le libre choix de l'école**, qui **misent sur la formation des enseignants** et surtout qui **investissent dans l'éducation** : bref l'inverse de la politique actuelle !

Contre les orientations prises **depuis 2007 les rappels à l'ordre ont été nombreux**. Les chercheurs ont analysé les effets délétères des mesures prises : l'aggravation de la ghettoïsation scolaire et de la fragmentation de l'école sont les préludes à un véritable séisme social. De nombreux rapports provenant des organismes d'État (Cours des comptes, Inspection générale) ont tiré à plusieurs reprises le signal d'alarme, en vain. Les organisations internationales ont également pointé les excès d'élitisme, le désengagement de l'État et

l'accroissement inconsidéré des inégalités. La France apparaît en effet aujourd'hui aux yeux du monde comme l'un des pays les plus inégalitaires en matière de scolarité obligatoire. **Jamais donc une politique dite éducative n'a fait à ce point l'unanimité contre elle et suscité autant d'indignation collective**. L'UMP et le gouvernement actuel peuvent-ils avoir raison contre les concitoyens, la communauté éducative et la communauté scientifique ?

Face à ces constats, **le Front de gauche ne se contente pas de dénoncer : il propose un projet éducatif** à la hauteur de la situation, et **non un aménagement de l'existant**. Le Front de gauche refuse de penser sa politique éducative dans le cadre du budget contraint érigé en dogme par les politiques d'austérité. **Son projet** ne résulte pas d'une quelconque « convention-spectacle » ou d'une commission fermée réservée à quelques technocrates ; **il résulte d'une réflexion menée avec la population** elle-même, au cours des assemblées citoyennes, **avec les enseignants, les chercheurs, les mouvements pédagogiques et les réseaux divers**. Le projet se veut ouvert et non figé et construit autour d'une **idée centrale : l'école de l'égalité**. Trop souvent galvaudé et instrumentalisé, ce terme **doit retrouver à présent tout son sens**.

L'école de l'égalité

C'est avant tout **une école humaniste et progressiste, laïque, indépendante des logiques de marché et de l'utilitarisme économique**. C'est une école qui renoue avec la culture, la connaissance et les idéaux collectifs. Elle permet à tous les élèves, scolarisés de 3 à 18 ans, d'acquérir une culture commune, une qualification reconnue et de s'émanciper. C'est une école où pas un jeune ne sort sans une qualification.

C'est une école qui **affirme la capacité de tous les élèves à apprendre et réussir**, et la place au centre des politiques éducatives et pédagogiques. Elle donne les moyens à toutes et tous de trouver sa place. Cette école est résolue à prendre le parti **d'une réduction des inégalités** et qui abroge les logiques de concurrence et de management en cours.

C'est une école qui cesse de considérer ses personnels comme un fardeau, mais qui, récusant toute forme d'autoritarisme et s'appuyant sur des professionnels respectés et revalorisés, dotés des moyens de bien faire leur travail, **redonne aux enseignants, à tous les personnels éducatifs, aux parents d'élèves et aux jeunes toute leur place et toute leur légitimité**. C'est enfin une école qui traitera de **l'urgence absolue** de la refonte totale de la formation des enseignants et qui enrayera le cercle vicieux de la désaffection de la profession enseignante produite de toute pièce par le pouvoir actuel.

L'école de l'égalité

s'inscrit dans le projet global du **Front de Gauche** et nécessite des **ruptures radicales avec l'ordre établi**.

Ce projet nécessite une **mobilisation de toutes les forces de notre société** à la fois pour en débattre, en préciser les grands axes et agir pour les faire aboutir. C'est un instrument essentiel pour répondre aux attentes et aux besoins et contribuer à construire une autre société.

12 propositions pour refonder une politique nationale d'éducation.

1. Tous capables !

Parce que les différences entre les élèves ne sont pas naturelles mais socialement construites, que l'échec scolaire n'est pas une fatalité, l'affirmation de la capacité de tous les élèves à entrer dans les apprentissages scolaires est au fondement du projet éducatif.

2. L'urgence: un plan de lutte contre les inégalités.

L'égalité scolaire implique la gratuité réelle des études pour tous. Des critères nationaux devront être (re)pensés et mis en œuvre pour mettre en place l'école de l'égalité quelles que soient les ressources des collectivités locales. Ainsi, les fonds sociaux et d'aide à la restauration seront rétablis à la hauteur des besoins. Des postes d'assistants sociaux scolaires seront créés. Nous mettrons en place des observatoires des inégalités rassemblant dans les territoires des élus, des parents, l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et des élèves à partir du collège ainsi que des personnalités associées.

3. Un service public d'éducation national,

pour garantir un même accès à l'éducation sur tout le territoire en éradiquant les logiques de concurrence qui sabordent notre système éducatif. Nous en finirons avec les politiques d'autonomie libérale et mettrons un terme à la politique ségrégative de Nicolas Sarkozy en matière de carte scolaire en faisant primer l'intérêt général. Une sectorisation repensée sera mise en place fondée sur de nouveaux redécoupages, fidèle aux réalités locales, concertée avec tous les acteurs des territoires et encadrée par des observations locaux de la mixité sociale.

4. À formation commune, qualification égale.

Nous garantirons le droit à une qualification égale pour ceux qui ont suivi une même formation : défense du cadre national des diplômes, validation de toutes les années d'étude dans les conventions collectives.

5. Construire une culture commune ambitieuse.

Le commun est porté par des valeurs laïques, les mêmes contenus de savoirs pour tous et par les modalités d'apprentissages, qui privilégient l'apprendre ensemble, l'exercice de la pensée et l'autonomie intellectuelle.

Les mêmes programmes doivent être enseignés à tous jusqu'à la fin du collège pour que l'orientation dans les différentes voies du lycée, générale, professionnelle ou technologique, soit un vrai choix. Nous développerons les passerelles entre les voies. L'investissement de l'État dans l'enseignement professionnel sera augmenté de 50 % pour que les enseignements techniques professionnels et généraux soient d'égale qualité. Parce qu'il faut du temps pour apprendre à tous des savoirs plus complexes, la scolarité obligatoire sera portée à 18 ans.

6. Défendre et transformer l'école maternelle.

L'école maternelle sera obligatoire à partir de 3 ans, accessible dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent. Réduction des effectifs et refonte des programmes permettront à tous les enfants, en particulier ceux issus des classes populaires, de devenir élèves.

7. Refonder l'école sur le modèle de l'élève qui n'a que l'école pour apprendre.

Les programmes et l'ensemble de l'école devront être refondés sur le modèle de l'élève qui n'a que l'école pour apprendre les savoirs scolaires afin de réduire l'échec scolaire, de donner à tous les clefs pour entrer dans les apprentissages scolaires, s'émanciper, et ce sur tous les champs de la connaissance. Le service public d'éducation nationale devra prendre en charge tous les apprentissages nécessaires pour réussir à l'école : il faut en finir avec la délégation aux familles, aux collectivités locales ou aux cours privés. L'école doit se faire à l'école.

8. Redonner sens au métier d'enseignant est une priorité.

Une nouvelle réforme de la formation des enseignants articulera formation de haut niveau dans la ou les disciplines à enseigner, formation professionnelle et ouverture à la recherche et s'appuiera sur des pré-recrutements.

Nous soutiendrons la relance de la recherche en éducation, la formation continue et la création de temps d'échanges pédagogiques, de réflexion et d'élaboration dans les établissements.

Nous renégocierons les règles de gestion pour en supprimer tout arbitraire. Le statut de fonctionnaire d'État, garantie de la liberté pédagogique et de l'égale qualité du service public sur tout le territoire, sera renforcé. Il ne saurait être question d'accroître la charge de travail des enseignants ou de diversifier leurs tâches.

9. Tous les parents ont leur place à l'école.

Nous créerons un statut de représentant de parents d'élèves pour permettre à tous les parents de participer à la vie des établissements. Des temps et des lieux aménagés pour les rencontres avec l'équipe éducative devront être mis en place.

10. Associations éducatives et pédagogiques laïques partenaires de l'école publique.

Ces associations ont toujours agi avec, dans et autour de l'école. Elles contribuent à la promouvoir, à la rendre plus démocratique et font vivre les valeurs de laïcité et d'éducabilité de tous. Nous proposons de pérenniser leurs financements et promouvoir leur action.

11. La politique d'éducation doit aussi s'adresser aux jeunes en voie de délinquance ou de déscolarisation.

Nous privilégierons la prévention et nous abolirons les lois sécuritaires dérogeant aux principes de l'ordonnance de 1945. Nous travaillerons à la protection des jeunes en créant des structures d'accueil et en formant des personnels éducatifs et judiciaires. Les collectivités locales doivent retrouver les moyens pour aider les travailleurs sociaux et les familles qui demandent l'aide éducative à domicile pour les mineurs comme pour les jeunes majeurs.

12. Dépenser pour l'école, c'est investir dans l'avenir.

Nous stopperons les suppressions de postes et engagerons un plan de recrutement dans l'Éducation nationale sous statut de la Fonction publique d'État rétablissant, notamment, tous les postes supprimés depuis 2007. Dans l'immédiat, nous proposons de porter la part du budget de l'État consacré à l'éducation de 5,6% à 7% du PIB.



pour l'éducation

